

CHAPITRE NEUVIÈME

Les Evêques et le Jansénisme

I. Causes de la popularité des jansénistes, malgré leur déclaration de guerre à la nature humaine. — Grands noms de la secte. — Mais c'est une question de doctrine et non de personnes. — L'Eglise se rangea du côté de la liberté. — Ce qui fit durer la querelle deux cents ans, c'est qu'elle mettait aux prises des esprits opposés, les modérés et les rigoristes. — Bossuet se place entre les deux extrêmes. — C'était plus encore une question de morale que de dogme. — Les jansénistes adversaires de ceux qui paraissaient élargir la voie du ciel. — Conséquences de trop de rigorisme. — Diminution des communions constatée par saint Vincent de Paul. — Exclusion des sacrements au xviii^e siècle. — Outre l'appui qu'il trouvait dans une certaine tendance d'esprit, le jansénisme tirait un grand prestige des vertus austères des prélats qui lui furent favorables, de la vie chrétienne des familles parlementaires. Exemples. — Mais les parlements se déconsidèrent par leur odieuse intrusion dans l'administration des sacrements. — De plus, à côté des beaux caractères, que de petites passions et de haines! — Portrait des appelants tracé par Massillon. — II. Coup d'œil rapide sur les péripéties de la lutte. Au milieu du xviii^e siècle deux courants dans l'épiscopat, au sujet de l'attitude à prendre à l'égard du jansénisme: les intransigeants et les modérés, les *Théatins* et les *Feuillants*. — Benoît XIV plus modéré que les premiers. — Beaumont *tête de fer*. — Le jansénisme battu en brèche dans les séminaires. — Grand rôle des Sulpiciens. — Attitude des autres congrégations religieuses, des Universités. — Avec M. de Montazet, archevêque de Lyon, le Jansénisme perd son dernier patron dans l'épiscopat qui a consommé sa ruine. — Du reste, l'attention publique se porte ailleurs. — Le siècle nouveau, fier de la raison, de la nature, du progrès, remplace Dieu par l'homme et le dogme de la déchéance native par le principe de la bonté originelle. — En 1789, les cahiers des trois ordres sont presque muets sur cette question. — Mais le Jansénisme trouve encore des sympathies chez des prêtres et au fond du cœur des légistes, qui vont faire la constitution civile du clergé.

I

Le Jansénisme tint plus de place encore que le gallicanisme dans la polémique religieuse avant la Révolution.

Quelle longue et douloureuse histoire que celle de cette hérésie! Au début, elle est accueillie, défendue par des hommes auxquels on ne peut refuser son admiration et dont un au moins, Pascal, fut marqué du sceau du génie. Au xviii^e siècle, elle compte encore comme adhérents d'illustres professeurs de l'Université de Paris. Au talent, à la science, se joignent le plus souvent des habitudes austères et la dignité d'une vie qui commande le respect. Les Jansénistes furent enfin les plus ardents adversaires des Jésuites. En voilà assez pour expliquer leur succès et les éloges qui ne leur ont pas manqué pendant deux siècles.

Leurs défenseurs, séduits par les grands noms du jansénisme, paraissent avoir trop méconnu les motifs qui firent agir l'Eglise. On oublie tout d'abord qu'il s'agit ici d'une question de doctrine et non de personnes. Les Jansénistes, avec leurs cinq propositions, avec leur système d'une grâce irrésistible ou d'une volonté entraînée par une délectation invincible, ruinaient la liberté qu'ils disaient « exempte de contrainte », mais non « de la nécessité d'agir ». En proclamant que des commandements de Dieu sont impossibles à des justes, que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes, ils apportaient une restriction arbitraire aux conditions du salut et à l'efficacité de la Rédemption. Était-il possible que l'Eglise gardât le silence sur des assertions plus ou moins renouvelées de Baius et de Calvin, et qui, même au point de vue de la raison, ruinaient la base de la moralité des actions en supprimant le libre arbitre? A considérer la controverse, je ne dis pas en théologien, mais en philosophe, il est impossible de ne pas reconnaître qu'elle se rangea du côté du bon sens et de la liberté. Et qu'on ne croie pas que les cinq propositions fussent un simple accident dans l'histoire du Jansénisme. Elles en sont l'âme, elles inspirent ses docteurs pendant deux siècles. A voir avec quelle surveillance jalouse, quelle âpreté vigilante, les *Nouvelles ecclésiastiques* dénoncent, jusqu'à la Révolution, les traités de théologie qui écartent cette doctrine, il est facile de voir qu'elle tenait à l'essence

dans son diocèse par les missions qu'il a confiées aux Jésuites. « Ils admettent indistinctement, dit le journal, à la première communion et à la communion pascale, les mauvais chrétiens, les ivrognes, les impudiques, les scélérats, et portent l'impiété jusqu'à un excès dont l'histoire ne fournit point d'exemple dans le christianisme¹. » Inutile de faire remarquer que c'est un Janséniste qui parle.

C'est ici une question de mesure. Si trop d'indulgence pousse au relâchement et offre le danger de ne plus tenir le chrétien en haleine, en retour quel mal a pu faire dans plusieurs diocèses de France la quasi suspension des sacrements, sous prétexte que ceux qui en avaient le plus de besoin n'étaient pas assez purs pour les recevoir ! Combien l'Église est mieux inspirée, et plus sagement pratique, en traçant sa route entre les partis extrêmes ! Bossuet, que les *Nouvelles ecclésiastiques* essaient en vain de ranger dans le camp janséniste, puisqu'il affirmait que les cinq propositions « sont l'âme du livre » de Jansénius, eut occasion, nous l'avons vu, de combattre les rigoristes de son temps, de répudier « ceux qui détruisent la piété, qui trouvent partout des crimes nouveaux, et accablent la faiblesse humaine en ajoutant au joug que Dieu nous impose. Qui ne voit, ajoute-t-il, que cette rigueur enfle la présomption, entretient un chagrin superbe et un esprit de fastueuse singularité, fait paraître la vertu trop pesante, l'Évangile excessif, le christianisme impossible² ». La religion elle-même ne peut exiger, obtenir du commun des hommes, qu'un certain degré de sacrifice. On fatigue, on désespère le chrétien, à force de ne lui montrer, selon la forte expression de Bossuet, que « la face hideuse de son Évangile ». Aussi se plaint-on dès le xvii^e siècle que l'influence des

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1784, p. 118; 1785, p. 16.

2. *Œuvres de Bossuet*, édit. Lachat, t. XII, p. 670. Ce passage, contesté par Deforis, porte bien la marque du génie de Bossuet. Du reste, Bossuet dit dans une lettre (lettre LXI, t. XXVI, p. 209) au maréchal de Bellefonds : « Je crois que les propositions sont véritablement dans Jansénius, et qu'elles sont l'âme du livre. Tout ce qu'on dit au contraire me paraît une pure chicane, et une chose inventée pour éviter le jugement de l'Église. »

Jansénistes a eu pour premier résultat une diminution dans la fréquentation des sacrements.

Ils voulaient aux mortels trop de perfection.

Un homme qu'on ne saurait accuser de passion, et qui puisait dans sa sainteté même une clairvoyance supérieure, saint Vincent de Paul, écrivait en 1648 : « La lecture de ce livre (*De la fréquente communion*, par Arnauld), au lieu d'affectionner les hommes à la fréquente communion, en retire plutôt. L'on ne voit plus cette hantise du sacrement qu'on voyait non-seulement à Pâques, mais dans les autres temps. Plusieurs curés de Paris se plaignent de ce qu'ils ont bien moins de communions que les années passées. Saint-Sulpice en a trois mille de moins. M. le curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, ayant visité les familles de la paroisse en personne et par d'autres, dit dernièrement qu'il a trouvé quinze cents de ses paroissiens qui n'ont pas communie, et ainsi des autres. L'on ne voit quasi plus personne qui s'en approche les premiers dimanches du mois, et guère plus dans les Religions (communautés), si ce n'est aux Jésuites encore un peu¹. » A Port-Royal, la Mère Angélique Arnauld avait donné l'exemple, en s'abstenant pendant cinq mois des sacrements, même à Pâques. Quelques religieuses passèrent dix-huit mois sans communier, sous prétexte d'imiter sainte Marie d'Égypte et d'autres anachorètes.

Si telle était la conséquence de ces doctrines et d'un rigorisme outré en plein xvii^e siècle, qu'on songe aux vides que devaient produire dans les rangs des communiantes les mêmes maximes, les mêmes règles appliquées aux chrétiens moins fervents du xviii^e. Les Jansénistes, avec leur tendance d'esprit à la Tertullien, ne voyaient pas qu'ils faisaient désertir l'Église, et qu'à force d'épurer les fidèles, de leur refuser ou de leur différer l'absolution, de leur imposer des pénitences privées ou publiques, ils finiraient par n'en avoir point. Mgr de Condorcet en arrivant à Auxerre pour prendre la succes-

1. Lettre de saint VINCENT DE PAUL à d'Horgny, prêtre de la mission.

sion de M. de Caylus, y trouva des personnes de vingt à trente ans, et dont quelques-unes étaient mariées depuis dix ans, qui n'avaient point encore fait leur première communion, parce qu'on ne les avait point jugées dignes de l'absolution.

Spectacle étrange donné par des esprits convaincus mais extrêmes, qui voyant toujours les hommes tels qu'ils devraient être au lieu de traiter avec eux tels qu'ils sont, crient sans cesse à la profanation des sacrements, semblent prendre occasion du relâchement général pour renchérisser encore sur les lois de la pénitence, et ne s'aperçoivent pas que, sous prétexte de n'ouvrir les trésors spirituels qu'aux âmes vraiment converties, ils finissent dans quelques diocèses par en priver des populations entières. Les dangers d'un rigorisme outré furent plusieurs fois représentés aux tenants du jansénisme dans l'ancien régime sans les émouvoir. De telles considérations avaient peu de prise sur des hommes trop convaincus de l'indignité de la créature, de la corruption de la nature humaine, pour ne pas la mater sévèrement, et ne permettre qu'après des épreuves réitérées la sublime rencontre de l'âme avec Dieu dans le sacrement de son amour.

Ce qui fit la fortune du Jansénisme, indépendamment de je ne sais quel besoin de pénitence, d'expiation, de sacrifice, ce fut d'être représenté, dans le cours de sa carrière, par des hommes d'une grande élévation morale et d'un fier caractère. Sans rappeler ici les noms illustres de Port-Royal, quelle dignité de vie, quelles habitudes austères ne trouvait-on pas chez un Pavillon, un Noailles, un Fitz-James. La fatalité des circonstances avait placé à la tête du fameux concile d'Embrun pour condamner Soanen, homme fanatique, mais sévère pour lui-même et pour les autres, un prélat vraiment trop XVIII^e siècle, le cardinal de Tencin. On ne pouvait pas contester que de tous les pontifes qui occupèrent le siège de Pamiers, du milieu du XVII^e siècle à la Révolution, les deux plus grands furent précisément deux évêques qui avaient des attaches jansénistes : M. de Caulet et M. de Verthamon. M. de Caulet, l'un des trois compagnons d'Olier au sé-

minaire de Vaugirard, fut toute sa vie pieux, régulier, austère. Il suivait l'exemple et aussi la direction de son voisin Pavillon, évêque d'Alet. Verthamon fut un de ces prélats dont les vertus, l'ascendant, les bienfaits accumulés dans une longue vie, gravent profondément le nom dans la mémoire des peuples. Un homme, mort quelques années à peine avant la Révolution, M. de Bazin de Bezons, évêque de Carcassonne, qui montra une grande tolérance pour les Jansénistes, s'était fait une place éminente dans l'épiscopat du XVIII^e siècle, par son grand caractère, sa ferveur, sa charité, et l'austérité de sa vie.

Si des pasteurs nous descendons aux fidèles, le jansénisme tirait un nouveau prestige, une recommandation puissante, des exemples des familles parlementaires, qui, sans être toujours acquises à ses doctrines, s'inspiraient souvent de son esprit. La plupart restèrent jusqu'à la Révolution profondément religieuses, et la sève chrétienne circulait puissante encore chez ces magistrats fidèles à entendre tous les jours la messe, à suivre tous les offices de leur paroisse, à lire et méditer l'Écriture Sainte, comme Omer Talon, à observer les lois de l'abstinence et du jeûne. Rares étaient leurs communions que devaient précéder des confessions nombreuses; mais, en fait, le chiffre des communions n'est pas la mesure exacte de la valeur morale d'un fidèle. La pratique de l'Église a varié beaucoup sur ce point. Comment oublier, par exemple, que saint Louis faisait à peine dans le courant d'une année les communions qu'on permet aujourd'hui à un simple collégien dans une seule semaine, que la règle de sainte Claire portait sept communions par an pour les Clarisses.

Nous n'avons point ici à juger chez ces parlementaires d'ancien régime le peu de fréquence des pratiques sacramentelles, ni leur habitude de donner peut-être à la crainte de Dieu le pas sur l'amour, dans la direction de leur vie chrétienne. L'excès contraire a aussi ses dangers, et ce n'est point sans péril qu'on se familiarise avec la Majesté du Dieu trois fois saint. Ce que notre époque, très pénétrée de la distinction essentielle du spirituel et du tempo-

rel, n'est pas disposée à pardonner à ces magistrats du XVIII^e siècle, c'est d'avoir mis la main à l'encensoir, c'est leur intrusion scandaleuse dans le domaine réservé à l'Eglise. Au plus fort de la lutte, le clergé obsédé de cette ingérence incessante, disait au roi non sans émotion : « Qui pourrait compter le nombre prodigieux d'arrêts, d'arrêtés, de sentences, de procédures, où les personnes et les choses saintes ont été indignement traitées? La postérité sera étonnée, en lisant ces événements dans l'histoire de nos jours; et après que la chaleur des disputes et le feu des passions auront été amortis, les magistrats auteurs de ces événements ou leurs successeurs en croiront à peine leurs yeux, quand ils verront les registres des biens, de l'honneur et de la vie des citoyens, chargés presque à chaque page, pendant quelques années, d'affaires concernant la doctrine ou les sacrements.¹ » C'est bien, en effet, l'impression que nous fait aujourd'hui éprouver cette ingérence inouïe des parlements dans une querelle qui, à notre époque, serait tranchée par des théologiens et non par des robins. Quel est cet usage de la force dans une question qui dépend de la foi et de la conscience! quel spectacle s'offre à nos yeux! L'archevêque de Paris, Beaumont, arraché plusieurs fois à son siège parce qu'il n'accepte pas les instructions du pouvoir laïque qui oscille entre les deux camps; les mandements épiscopaux, les brefs du pape, brûlés par la main du bourreau; les prêtres violentés, exilés, parce qu'ils refusent les sacrements aux appelants; les tabernacles forcés de par le roi; l'absolution, la communion, l'extrême-onction, administrées par arrêt, et Dieu obligé de se laisser conduire là où l'envoie une ordonnance de la cour.

C'était un honneur pour le Jansénisme de rencontrer des sympathies chez des prélats austères et dans certaines familles parlementaires. Mais si de ces hauteurs où nous avons rencontré les convictions fortes, la vie sévère, l'esprit de pénitence et de prière, nous descendons dans

1. Assemblée du clergé de 1760.

l'arène où les passions se heurtent, où les haines s'avivent, où les coups s'entrecroisent, l'histoire du jansénisme est loin d'être un sujet d'édification. Massillon écrivant un jour, pour le détacher de ce parti, à M. de Tourouvre, évêque de Rodez, un des douze prélats qui sollicitèrent Louis XV en faveur de Soanen, lui disait : « Je connais, comme vous savez, le caractère des appelants, et c'est parce que je les connais que dans aucun temps il ne m'a été possible de les goûter : orgueil, amour de la singularité, mépris pour tout ce qui ne pense pas comme eux, quelque rang qu'on puisse tenir dans l'Eglise, partis extrêmes sur tout; hardiesse à décider et à revenir sur ce qu'il y a de mieux établi; nulle règle, nul amour de la paix, une intrigue et une cabale éternelle et puérile; les ignorants, les femmes, les dévotes, les mondains, tout leur est bon. Si vous les connaissez, les voilà. Je les ai toujours vus tels à mes propres yeux pendant près de trente ans que j'ai été à Paris. En vérité, un homme sensé et qui a un peu vécu ne peut que revenir de ce parti, s'il a été capable d'y donner dans ses jeunes ans.¹ »

Les Jansénistes auraient pu objecter à ce portrait qu'il n'était point flatté, et qu'il n'y avait pas que des saints dans le camp opposé. Soit, mais il n'en faut pas moins tenir compte de l'opinion de Massillon connu par son amour de la paix, et qui, bien qu'un peu aigri par les attaques dont il était l'objet de la part des jansénistes, n'était pas un homme passionné. En suivant dans les histoires locales les péripéties de la lutte; en assistant à la signature ou au refus du formulaire, aux accès de fanatisme, aux convulsions, aux transports de personnages graves et souvent par ailleurs extrêmement respectables, à toutes ces passions saintes qui s'agitent dans les centres religieux; en saisissant, sur le vif, à Troyes ou à Auxerre, par exemple, la physionomie d'une guerre sans cesse renaissante, on y voit la preuve que le tableau tracé par Massillon est fidèle. Les chefs eux-mêmes

1. Lettre du 28 février 1728.

même de l'hérésie et aux entrailles de ses sectateurs. En plein xviii^e siècle, et quelques années à peine avant 1789, on nous parle encore de « ces grâces fortes et victorieuses qui changent et convertissent en tout temps et en toute circonstance les volontés même les plus rebelles¹ ».

Mais pour qu'une guerre ait duré ainsi deux cents ans, il fallait qu'il y eût entre les combattants une divergence plus profonde qu'un point de doctrine, lequel est rapidement tranché par l'Église. Ce qui divisait les adversaires plus encore que les fameuses propositions, c'était une tendance d'esprit opposée. On est frappé, en étudiant de près l'existence des solitaires de Port-Royal et de beaucoup de prélats favorables au jansénisme, de l'austérité de leur vie. Ils sont difficiles pour eux-mêmes avant de l'être pour les autres. Le spectacle des désordres qu'ils ont sous les yeux, confirme l'opinion qu'ils professent sur la corruption de notre nature, sur la gravité de notre déchéance originelle. Au flot montant des vices, ils croient devoir opposer la barrière de principes immuables et d'une ferme pénitence. De là leur hostilité contre les prôneurs de règles plus faciles et de ce qu'ils appellent la morale relâchée. Aussi Bossuet, comprenant admirablement ce besoin de sévérité pour elles-mêmes et pour les autres qui tourmente certaines âmes, voulut-il, dans l'assemblée de 1700, faire condamner à la fois par le clergé de France, et le rigorisme outré et la casuistique lâche et fantaisiste de certains théologiens. Déjà, quarante ans auparavant, le grand orateur s'écriait dans l'oraison funèbre de Nicolas Cornet : « Deux maladies dangereuses ont affligé de nos jours le corps de l'Église : il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine complaisance, une pitié meurtrière, qui leur a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs, chercher des couvertures à leurs passions, pour condescendre à leur vanité et flatter leur ignorance affectée. Quelques autres, non moins extrêmes, ont tenu les consciences captives sous des rigueurs très injustes. Ils ne peuvent supporter

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1770, p. 41-42.

aucune faiblesse, ils traînent toujours l'enfer après eux et ne fulminent que des anathèmes. L'ennemi de notre salut se sert également des uns et des autres, employant la facilité de ceux-là pour rendre le vice aimable et la sévérité de ceux-ci pour rendre la vertu odieuse. Quels excès terribles et quelles armes opposées!... O faiblesse de l'esprit humain, sans point, sans consistance, seras-tu toujours le jouet des extrémités opposées? Ceux qui sont doux deviennent trop lâches, ceux qui sont fermes deviennent trop durs. Accordez-vous, ô docteurs¹. » Hélas! les docteurs ne s'accordent guère, et moins encore les confesseurs.

Ce qui anime encore les deux camps au xviii^e siècle, ce qui alimente les polémiques jusqu'à la Révolution, c'est moins une question de dogme qu'une question de morale; c'est moins les propositions de Jansénius ou de Quesnel, bien que toujours présentes à l'esprit des Jansénistes, que la conduite à tenir dans l'administration des sacrements. Arnauld avait ouvert avec éclat la discussion dans son livre sur la fréquente communion, qui eut un retentissement extraordinaire. Le problème resta posé, et les Jansénistes continuèrent à exiger fermement des aspirants à la table sainte des épreuves multipliées, de longs délais; on en vint çà et là à rétablir les pénitences publiques. Quand on lit aujourd'hui leurs livres liturgiques et leurs mandements, depuis le *Rituel d'Alet* jusqu'à la lettre pastorale de Montazet sur l'administration des sacrements, on les voit combattre constamment ceux qui semblent élargir la voie du ciel, que l'Évangile dit étroite, et mettre le salut à bas prix. Ils attaquent les « ténèbres enfantées par le probabilisme » et l'usage fréquent des indulgences, qui leur paraissent dispenser, par des concessions gratuites, de tout effort personnel; ils ont en horreur les missions qui appellent en masse les fidèles à la table sainte. Il faut entendre les *Nouvelles ecclésiastiques* reprocher, quelques années avant la Révolution, à l'évêque d'Auxerre « de porter les ravages »

1. *Œuvres de Bossuet*, édit. Lachat, t. XII, p. 669-670.